



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

Avertissement No 18 – 4 septembre 2014

- **Situation générale** : temps chaud, nuageux et humide.
- **Carotte** : taches foliaires stables ou en augmentation, rhizoctone actif autour de Québec et dans Lanaudière, pourriture blanche un peu plus présente, mouche de la carotte active dans les régions du sud de la province.
- **Céleri et céleri-rave** : situation stable pour les maladies, pucerons présents, autres insectes stables, gerçure du pétiole régulièrement observée.
- **Laitue** : mildiou en forte progression en Montérégie-Ouest et stable sur l'île d'Orléans, blanc plus souvent observé, tache bactérienne stable, maladies du sol stables, présence variable des pucerons.
- **Oignon et oignon vert** : mildiou encore très actif dans l'oignon vert, tache pourpre en augmentation (oignon vert), thrips en quantité variable et oignon vert à surveiller.
- **Poireau** : activité de la teigne en baisse, tache pourpre active, peu d'insectes, pourritures bactériennes diverses.

SITUATION GÉNÉRALE

Durant la dernière semaine (du mercredi 27 août au mardi 2 septembre), les températures ont été souvent supérieures aux normales de saison de quelques degrés. Côté précipitation, on a connu plusieurs jours de temps nuageux, mais les quantités de pluie finalement reçues ont été souvent minimales et considérablement variables selon les régions (annexe 1). Ces pluies (celles du 31 août principalement) ont permis de répondre au moins en partie au besoin des cultures. La réserve en eau du sol reste cependant faible dans les localités ayant reçu peu de pluie.

En raison du temps souvent nuageux et humide (pluies et rosées), ce sont principalement les maladies qui ont prospéré durant la dernière semaine.

CAROTTE

Taches foliaires

Le nombre de taches associées à *Cercospora* a augmenté dans les différentes régions de production. La présence de symptômes d'*Alternaria* est stable ou en augmentation. **Continuez les traitements fongicides préventifs en vous assurant que le feuillage est bien protégé lors des longues périodes de mouillure (pluie ou rosée).**

Rhizoctone commun

Les dommages associés à *Rhizoctonia solani* sont encore en progression sur quelques sites dans la région de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches. Leur présence est aussi rapportée dans quelques champs dans la région de Lanaudière. Pour plus de détails sur le rhizoctone commun, référez-vous à l'[avertissement No 14](#) du 7 août 2014.

Pourriture blanche (*Sclerotinia*)

On observe un peu de pourriture blanche dans quelques champs dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches, mais aussi dans Lanaudière. Si les symptômes de pourriture blanche sont observés au champ, il est fort probable que la maladie se développera également en entrepôt.

Vous pouvez traiter contre cette maladie au champ avec les produits ALLEGRO 500F ou SERENADE MAX, ou encore en postrécolte avec le fongicide SCHOLAR 230 SC pour prévenir les pertes en entrepôt. Le [bulletin d'information No 05](#) du 12 juillet 2011 présente un bref résumé sur l'utilisation du fongicide ALLEGRO dans la carotte. Pour de plus amples renseignements sur le SCHOLAR 230SC, référez-vous au [bulletin d'information No 06](#) du 30 septembre 2013. Notez que seules les carottes d'entreposage destinées à être vendues au Canada peuvent être traitées avec le SCHOLAR.

Mouche de la carotte (2^e génération)

Le nombre de captures de la mouche de la carotte continue d'augmenter à la station de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada située à Sainte-Clotilde en **Montérégie-Ouest**. Selon les prévisions du modèle CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada), on serait dans la période la plus active pour l'émergence des adultes dans le sud de la province. Aussi, le seuil d'intervention a été atteint pour quelques champs commerciaux en Montérégie-Ouest où du piégeage est effectué.

L'insecte est également présent sur la rive nord (**Basses-Laurentides et Lanaudière**), mais le seuil d'intervention n'a pas été atteint sur le seul site de piégeage de cette région.

Plusieurs mouches ont aussi été capturées sur un site bio en **Estrie** (seuil dépassé). Il n'y a présentement aucun produit homologué spécifiquement contre ce ravageur en production biologique. Le filet anti-insecte demeure la meilleure alternative.

Sur les sites de piégeage situés à proximité de Québec (Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale), les captures n'ont pas encore débuté.

Pour les producteurs de la Montérégie, des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de l'Estrie qui ne font pas de piégeage et qui ont observé des pertes reliées à cet insecte par le passé, il est recommandé de faire des traitements foliaires dans les champs qui seront récoltés après la fin septembre.

La stratégie d'intervention pour les traitements insecticides est présentée ci-dessous.

Stratégie d'intervention

Dans les champs où du piégeage est effectué, on recommande d'intervenir lorsque le seuil de 0,2 mouche/piège/jour, basé sur le nombre de captures obtenu durant les 7 jours précédents, a été atteint.

Voici les principales règles à respecter concernant les traitements :

- Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil.
- Lorsque le sol est chaud et sec, on peut retarder le traitement jusqu'à la prochaine pluie, puisque les œufs de la mouche de la carotte sont sensibles à la déshydratation.
- Répétez le traitement tous les 7 jours, en utilisant en alternance des matières actives appartenant à des groupes chimiques différents.
- **Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine.**
- Si possible, ne traitez que les zones à risque; souvent, seules les bordures des champs sont endommagées.

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'[avertissement No 14](#) du 11 août 2005.

CÉLERI ET CÉLERI-RAVE

Maladies

La situation n'a pas changé de façon significative dans les dernières semaines pour le céleri et le céleri-rave. Au besoin, référez-vous à [l'avertissement No 15](#) du 14 août 2014 si vous désirez de l'information supplémentaire.

Pucerons

Les populations de pucerons sont parfois problématiques dans les champs de céleris en Montérégie-Ouest et des interventions sont souvent nécessaires. Rappelons que les pucerons sont habituellement tolérés lorsqu'ils sont localisés sur les feuilles externes ou intermédiaires. **Par contre, lorsque les pucerons deviennent trop nombreux et qu'ils s'installent dans le cœur, il peut être justifié d'intervenir avant que les céleris ne deviennent trop gros.** En effet, lorsque les céleris s'approchent de la maturité, les pétioles se resserrent au-dessus du cœur et les traitements atteignent plus difficilement cette zone.

Autres insectes

Les **punaises ternes** sont régulièrement observées dans les champs en Montérégie-Ouest et des interventions sont parfois nécessaires. Les **chenilles** sont occasionnellement dépistées et leur présence justifie à l'occasion des traitements. Les **limaces** sont aussi parfois présentes en bordure des champs.

Carences

Des symptômes de **gerçure du pétiole** (carence de bore) sont observés régulièrement dans les champs de céleris et de céleris-raves. Peu de symptômes récents de **cœur noir** (carence de calcium) ont été observés. Il est à noter que les terres noires plus minces sont davantage à risque pour cette carence. **Soyez vigilant. Continuez vos applications foliaires en intervenant lors des périodes où le céleri croît le plus rapidement (poussées de croissance) et en priorisant les champs approchant de la maturité, puisque ce sont les plus susceptibles d'être affectés.** Surveillez le taux d'humidité de vos sols et irriguez vos champs avant que le sol ne devienne trop sec, de manière à assurer un taux de croissance uniforme. Pour plus de détails, consultez [l'avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014.

LAITUE

Mildiou

On observe encore une forte progression des symptômes de mildiou dans la plupart des secteurs en Montérégie-Ouest. En plus des feuilles basales affectées, les taches sont maintenant observées sur les feuilles intermédiaires et parfois sur la laitue complète. **Sur l'île d'Orléans, la situation s'est stabilisée.** Les producteurs des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale devront surveiller leurs champs de près pour déceler rapidement les premiers symptômes de la maladie. **Les fortes rosées matinales que nous commençons à avoir favorisent le développement du mildiou.** Si le feuillage des laitues n'est pas bien protégé par un fongicide, la progression de la maladie peut être très rapide et les parties commercialisables de vos laitues (pas seulement les feuilles du bas) peuvent être affectées. **Étant donné qu'il y a présentement dans l'environnement beaucoup de spores de mildiou, tous les champs de laitue devraient être traités préventivement; les champs plus âgés, pour prévenir les pertes, et les plus jeunes, pour éviter que la maladie ne s'y installe.**

Blanc ou oïdium

Le blanc (ou oïdium) est maintenant rapporté sur au moins deux fermes en Montérégie-Ouest. Les symptômes ont été observés sur des laitues pommées, romaines et feuilles. Seules les feuilles basales sont atteintes; la partie récoltable n'est pas touchée. Étant donné que l'on prévoit du temps plus frais à partir de la fin de semaine, on ne s'attend pas à une progression significative de cette maladie. Pour plus de renseignements concernant le blanc, référez-vous à [l'avertissement No 17](#) du 28 août 2014.

Tache bactérienne

Il y a peu d'évolution concernant la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv *vitiens*), mais elle est très régulièrement rapportée sur les fermes en Montérégie-Ouest. La présence de symptômes sur de jeunes plants est préoccupante, particulièrement dans les champs de romaine, de frisée et de boston, qui peuvent voir leurs parties récoltables éventuellement affectées. Afin de minimiser la dispersion de la bactérie, les fermes où la maladie est observée doivent appliquer rigoureusement les mesures préventives recommandées dans [l'avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

Maladies du sol

On continue d'observer de la **pourriture basale** (*Rhizoctonia solani*) et de **l'affaissement sclérotique** (*Sclerotinia sclerotiorum* et *S. Minor*), principalement sur des laitues près de la récolte, mais aussi sur de plus jeunes plants de laitue. De **l'affaissement pythien** (*Pythium*) est encore rapporté sur de jeunes laitues produites principalement dans des champs en retour de laitue.

Pucerons

Encore cette semaine, les pucerons sont présents en quantité variable dans les champs en Montérégie-Ouest, mais ils demeurent actifs et leur présence justifie souvent des traitements.

OIGNON ET OIGNON VERT

Mildiou

La situation reste toujours très préoccupante, puisque le mildiou est observé très régulièrement dans les champs d'oignon vert en Montérégie-Ouest. L'absence de produits « curatifs » homologués dans l'oignon vert contre le mildiou est problématique. La maladie est encore présente dans les champs d'oignons secs en Montérégie-Ouest, mais étant donné le stade avancé de tombaison des champs, il n'y a habituellement plus de traitement à faire. **Le mildiou est aussi rapporté localement dans les oignons dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches.**

Pour plus d'information sur les produits homologués contre le mildiou dans l'oignon sec et l'oignon vert, référez-vous au [bulletin d'information No 05](#) du 22 juillet 2014.

Autres maladies foliaires

La tache pourpre est observée le plus souvent dans l'oignon vert. Elle apparaît généralement à la suite d'une attaque de mildiou. On observe peu de *Botrytis* présentement dans cette culture.

Thrips

De faibles populations de thrips sont observées actuellement dans les oignons verts, mais avec les récoltes d'oignons qui se font dans les environs, on peut s'attendre à avoir une migration des thrips vers les champs d'oignons verts. Soyez donc vigilant!

POIREAU

Teigne du poireau

Le nombre de captures est en forte baisse sur presque tous les sites de piégeage. La période d'activité de cet insecte tire donc à sa fin. Référez-vous à la stratégie présentée dans l'[avertissement No 15](#) du 14 août 2014 pour vos traitements. Les dates d'interventions proposées pour les sites où aucun piégeage n'est effectué sont présentées en rappel dans le tableau ci-dessous.

Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Lanaudière, Basses-Laurentides et Centre-du-Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 14 et 27 août▪ Avec 1 traitement : 20 août
Mauricie, Estrie et Outaouais	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 18 août et 1^{er} septembre▪ Avec 1 traitement : 25 août
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 23 août et 6 septembre▪ Avec 1 traitement : 30 août

Notez que si vous avez manqué une date de traitement, il est encore temps d'intervenir. Les larves sont alors un peu plus grosses et auront eu le temps de s'enfoncer davantage à l'intérieur du feuillage, mais le traitement devrait quand même permettre d'en détruire un grand nombre. Utilisez beaucoup d'eau pour arriver à bien rejoindre les larves.

Thrips et tétranyques

Les populations de **thrips** dans le poireau sont généralement en baisse. Demeurez tout de même vigilant. L'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014 présente les informations de base en lien avec la lutte contre ce ravageur.

La population de **tétranyques** augmente dans quelques champs du côté de l'Île d'Orléans, mais pas suffisamment pour causer des dommages notables à la culture. Il est peu probable qu'on ait à intervenir contre ce ravageur d'ici la fin de la saison. Les températures plus saisonnières prévues à partir de la fin de semaine devraient contribuer à maintenir les populations basses.

Tache pourpre

Étant donné les hauts taux d'humidité et les températures assez élevées, on observe une légère progression de la tache pourpre sur certains sites. Continuez les traitements dans les champs où des symptômes sont observés. Le feuillage doit être bien protégé tout particulièrement lors des longues périodes de mouillure du feuillage. Les fongicides CABRIO, CANTUS, FONTELIS, INSPIRE, PRISTINE, QUADRIS TOP et SCALA sont homologués pour lutter contre cette maladie. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'[avertissement No 17](#) du 7 septembre 2006.

Graisse et autres pourritures bactériennes

Les maladies bactériennes demeurent bien actives dans plusieurs champs et les pertes sont parfois importantes. Des échantillons expédiés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection ont permis de déterminer que, outre *Pseudomonas syringae* pv *porri* (la bactérie causant la graisse bactérienne), d'autres bactéries étaient aussi responsables des pourritures observées dans certains champs dont *Pantoea agglomerans*, *Enterobacter cloacae* et *Pectobacterium* sp. Les mesures de lutte recommandées contre ces maladies bactériennes moins communes sont semblables à celles recommandées contre la graisse. Consultez les informations sur la graisse dans l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ANIK LAROCHELLE, agronome – Avertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 514 968-1669
Courriel : alarochelle@prisme.ca

MYLÈNE FYFE, t.a. – Coavertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 514 821-9661
Courriel : mfyfe@prisme.ca

MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 4 septembre 2014

